

[Text]

M. Tremblay (Lotbinière): Merci, monsieur le président. D'abord, messieurs, je vous félicite pour votre exposé que je trouve particulièrement intéressant, surtout dans la façon dont vous nous présentez votre dimension au plan de la compréhension de ce qu'est l'égalité. Je suis parfaitement d'accord avec vous. J'aimerais avoir davantage vos commentaires sur l'information des gens, d'abord et avant tout de leurs droits avant de penser peut-être à l'exercice de ces droits-là.

Vous avez raison de dire que dans une société comme la nôtre où il existe encore au-delà d'un million de chômeurs nous pouvons difficilement penser à l'égalité. Cependant, vous comprendrez également que c'est davantage un objectif vers lequel nous devons tendre plutôt qu'atteindre assez rapidement compte tenu du fait que même en période de plein emploi il y aura toujours ce genre de situation. En tant que société nous devons également faire certains choix. Depuis hier entre autres, mon collègue M. Clinch l'a abordé plus particulièrement, il s'agit du problème de l'exercice de ces droits-là ici, à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une chose qui me frappe particulièrement. J'ignorais cette dimension, ici. Êtes-vous d'accord pour dire que comme société nous devons quand même faire certains choix? Nous parlons de problèmes juridiques. Évidemment, c'est un problème. Mais il n'y a pas si longtemps nous avons également eu des problèmes d'ordre médical. Or, comme société nous avons décidé d'abord et avant tout de nous donner des moyens dans le secteur médical plutôt que dans le secteur juridique. Et lorsqu'on pense véritablement à l'égalité il faut aussi penser aux possibilités, comme société, que nous avons.

Alors, je ne sais pas, compte tenu de votre expérience, et tout en étant réalistes, à savoir que nous ne pourrions atteindre cette dimension entièrement à très court terme, quelle serait, en fonction des problèmes que vous tentez de résoudre, la recommandation, s'il en existe une, pour qu'à très court terme il y ait ce qu'on pourrait appeler un grand pas de fait vers l'atteinte de ces droits? Est-ce que c'est davantage, je ne sais pas moi, donner plus de moyens financiers à votre Commission? Est-ce que c'est davantage une meilleure discussion avec les divers paliers de gouvernement pour coordonner les divers efforts ou encore est-ce qu'il n'y aurait pas d'autres choses plus précises pour qu'à très court terme on puisse davantage penser qu'à l'Île-du-Prince-Édouard il y aura vraiment un progrès dans ce domaine?

Mr. MacDonald: Thank you. I apologize for not being able to address you in French. I read French, but I am not facile in it.

• 1200

With regard to the awareness and understanding of people and their rights—and as I indicated before, we feel this is probably a very general problem—the research has not been done very much in other places, and we feel it is widespread. What we feel is that, for instance, we have a responsibility to educate on this level and, likewise, the federal human rights, the Office of the Secretary of State attempts to do something, I believe, with co-ordinated activity and emphasis there, to maximize that as much as possible.

[Translation]

Mr. Tremblay (Lotbinière): Thank you, Mr. Chairman. First of all, gentlemen, I wish to congratulate you on your brief which I find of considerable interest, particularly your conception of what represents equality. I fully agree with you. I would like to hear you comment further on how, first of all, people should be informed of their rights before dealing with the exercise of such rights.

You are correct in saying that in a society such as ours where there are still over one million unemployed it is difficult for us to think in terms of equality. However, you will also understand that it is, rather, a goal toward which we must aim more so than reach over the short-term in view of the fact that even during a period of full employment this type of situation will always prevail. We must also make certain choices as a society. We have been discussing since yesterday the problem of the exercise of these rights here, in Prince Edward Island, and my colleague Mr. Clinch touched on it more specifically. It is something which I find particularly striking. I was not aware of this aspect. Do you agree that as a society we must nevertheless make certain choices? We are discussing legal problems. It is obviously a problem. However, we also recently faced medical problems and, as a society, we decided, first and foremost, to emphasize the medical sector as opposed to the legal sector. When we truly consider equality, we must also take into account our potential as a society.

So, I do not know. In view of your experience, while being realistic and recognizing that we cannot reach this goal entirely over the short-term what would be, in terms of the problems you are attempting to solve, your recommendation, if there is one, so that we may make major progress in ensuring these rights in the very near future? Should we, perhaps, provide your Commission with greater financial support? Should we, rather, encourage greater discussion with the various levels of government in order to co-ordinate activities or, could we not consider more specific measures so that we might see true progress over the short-term in this area in Prince Edward Island?

M. MacDonald: Merci. Je m'excuse de ne pas pouvoir m'adresser à vous en français. Je lis le français mais je ne le parle pas couramment.

Pour ce qui est de la conscience et de la compréhension des gens et de leurs droits—et comme je l'ai déjà mentionné, nous estimons qu'il s'agit probablement d'un problème très général—on n'a pas fait beaucoup de recherches à d'autres endroits, et nous croyons que cela est très répandu. Ce que nous croyons, c'est que par exemple, nous avons un rôle d'éducation à jouer à ce niveau et de même, les droits de la personne au niveau fédéral, le Bureau du Secrétaire d'État tente de faire quelque chose dans ce sens, je crois, au moyen